



Le Jaseur du *Lac*

Volume 24, numéro 1 • Juin 2008

Lac-Sergent



Photo aérienne du lac Sergent

Table des matières

Mot du maire	page 3
<u>Mots des conseillers</u>	
Alain Royer, district #1	page 4
Johanne Tremblay-Côté, district #3	page 4
Hélène D. Michaud, district #2	page 5
François Garon, district #4	page 6
<u>Information municipale</u>	
Service du greffe et de la trésorerie	page 7
Analyse d'eau potable	page 7
Message de l'inspecteur municipal	page 8
Message de l'inspecteur adjoint	page 9
Message de l'inspecteur en environnement	page 9
<u>Organismes et associations</u>	
Association pour la protection de l'environnement du Lac-Sergent (APPELS)	page 12-13
<u>Association nautique du Lac-Sergent</u>	
- Mot du commodore	page 14
- Calendrier des activités	page 15-16
Comité organisateur du centenaire de la Chapelle	page 20
<u>Service divers</u>	
Sûreté du Québec – communiqué	page 8
Corporation de transport régional	page 11
Club de marche	page 11
Services Matrec inc.	page 17

Mot du Maire

maire@villelacsergent.com



Chères Sergentoises,
Chers Sergentois,

Un nouvel été commence. Que de joies, que de plaisirs en perspective ! Cet été 2008 promet d'être mémorable et pas pour les mêmes raisons que l'hiver qui l'a précédé.

Les festivités entourant le 400^e anniversaire de fondation de la ville de Québec et partant, du premier établissement permanent français au Canada, nous en ferons voir de toutes les couleurs.

Mais, il n'y a pas qu'à Québec que ces fêtes se dérouleront. Au Lac Sergent, le nouveau Comité des loisirs et de la culture, mis sur pied au sein de l'Association nautique, nous prépare deux activités spéciales, les 21 juin et 23 août; le tout en plus de la programmation que vous offre l'Association. Le centenaire de notre belle chapelle sera également prétexte à la fête. Je ne doute pas que vous serez au rendez-vous en grand nombre et que vous profiterez des surprises que nous réservent ces organisations qui feront appel à de nombreux bénévoles, sans qui, mentionnons-le, rien ne serait possible et qui méritent notre gratitude. Ajoutons que cela se fera à l'ombre du mât du Club nautique où flottera notre nouveau drapeau, source de fierté et d'identification de notre communauté.

Dans un autre ordre d'idées, nous poursuivons nos efforts afin de maintenir notre lac en santé. Après le succès que nous avons connu avec la campagne de renaturalisation des rives sur deux mètres en 2007, nous encourageons les citoyens à terminer l'effort en renaturalisant dès cet été, les trois autres mètres et ce, avant l'échéance prévue au règlement 225. La découverte de cyanobactéries en septembre 2007 nous incite à redoubler d'ardeur. C'est pourquoi, nous avons reconduit notre importante subvention à l'APPELS pour l'achat et la fourniture gratuite aux citoyens, d'arbustes et de plants.

Des panneaux de sensibilisation seront également installés le long des voies publiques.

Enfin, sur le lac, les bouées rouges mises en place l'été dernier, seront encore présentes. Celles-ci visent à inciter les conducteurs d'embarcations à moteur à ne pas circuler près des rives afin de ne pas remuer le fond du lac et remettre en circulation dans la colonne d'eau, le phosphore contenu dans les sédiments. Nous comptons sur votre bonne collaboration pour respecter ces bouées, ce qui n'en sera que mieux pour la qualité des eaux de notre lac.

Nous continuons toujours nos démarches concernant notre demande de subvention pour la construction d'un égout collecteur. Des réponses sont attendues d'ici quelques mois.

Enfin, nous entreprendrons prochainement une révision importante de nos règlements d'urbanisme par l'étude d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) qui donnera au Conseil municipal les pouvoirs nécessaires afin de mieux harmoniser les nouvelles constructions autour du lac compte tenu de leur environnement.

Sur ce, je vous souhaite donc un formidable été 2008.

Bien à vous

Denis Racine, maire

Message des Conseillers(ères)

Alain Royer, conseiller district no 1

Chères Sergentoises,
Chers Sergentois,

La saison estivale va bientôt commencer. À cet effet, celle-ci s'annonce des plus palpitantes avec l'arrivée du nouveau Commodore, monsieur Denis Verret et son équipe. Grâce à l'implication précieuse des membres de l'Association nautique et de ses bénévoles, je suis convaincu que celle-ci sera encore couronnée de succès.

Encore cette année, la Ville poursuit son objectif de développer de nouveaux intérêts de loisir et de culture. À cet effet, une autre dimension s'ajoute à l'Association nautique par l'ajout d'un comité des loisirs et de la culture.

D'ailleurs, c'est avec un grand plaisir que le Comité des loisirs et de la culture, en collaboration avec l'Association nautique et la ville de Lac-Sergent, vous invite tous à venir célébrer avec nous la fête nationale (St-Jean-Baptiste) le **samedi 21 juin prochain**. En cas de pluie, la fête sera remise au lendemain. À cette occasion, il y aura inauguration du nouveau drapeau de la ville, feux d'artifice, et musique et bien d'autres choses. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le programme de la journée.

De plus, à la suite du succès de l'an passé, il y aura une 2^e édition de la fête de la famille le **samedi 23 août 2008**. Encore cette année, vous êtes invité à faire vos équipes de balle-molle. Des rencontres amicales pour les adultes et adolescents auront lieu et des faits cocasses vous feront rire. La fameuse compétition amicale de jeu de fer sera de retour, ainsi que jeu de pétanque, jeu de poches et bien d'autre. Nous vous attendons en grand nombre.



Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier l'Association nautique ainsi que chacun des membres du nouveau Comité des loisirs et de la culture pour leur excellente collaboration. J'ai un immense plaisir à travailler avec eux. Les membres du comité sont Mme Doris Morin, Mme Lyne Morin, Mme Johanne T. Coté, M. Benoît Gagné, M. Alain Laverdière, M. Grégoire Dubé et moi-même. ***Je ne remercierai jamais assez les bénévoles***, car sans leur participation le succès ne serait pas le même. Au nom de la ville et du comité des loisirs et de la culture, je tiens spécialement à remercier M. Raymond Fréchette ainsi que ses fils pour l'excellente collaboration lors de l'entretien du sentier de la piste de ski fond. Grâce à votre générosité, cet évènement fut un très grand succès en cette première année de fonctionnement.

Dans un autre ordre d'idée, la ville entend poursuivre au cours de l'été, l'amélioration du club nautique, soit par des travaux d'isolation de la toiture, ainsi que le remplacement des portes extérieures.

Je demeure à l'affût des besoins pour l'amélioration des loisirs, ne vous gênez pas pour me faire part de vos suggestions à cet effet.

Bonne saison estivale à tous

Alain Royer,
Responsable des loisirs de la culture et relations avec l'Association nautique

4

Johanne Tremblay-Côté, conseillère district no 3

Bonjour,

Un autre été qui s'annonce avec plusieurs activités, entre autre le 21 juin nous procéderons à la levée de notre drapeau, ensuite nous aurons le centenaire de notre chapelle, tous et chacun vous êtes invités à venir fêter avec nous. Un comité est formé autre que le club nautique pour



permettre des rencontres et renouer de l'amitié avec les anciens et nouveaux. Venez en grand nombre.

Je vous souhaite un très bel été et que la température soit avec nous.

L'harmonie est ce qui est de plus chère dans notre société.

Johanne Tremblay-Côté
Conseillère district no 3

Message des Conseillers(ères)

Hélène D. Michaud, conseillère du district no 2



Chères citoyennes
et chers citoyens,

La saison estivale débutera bientôt et les activités reprennent avec l'arrivée des villégiateurs. Plusieurs dossiers sont en cours au Conseil, mais celui de l'environnement et de la qualité du lac doit demeurer prioritaire, surtout suite aux épisodes de cyanobactéries connus depuis deux ans et qui heureusement n'ont pas eu de conséquences graves. Cependant, si un jour l'accès au lac devenait interdit, qu'arriverait-il par exemple avec : les activités nautiques des citoyens, l'avenir de notre équipe de canoë-kayak, les étés de nos enfants au Club, etc... ?

Nous avons la chance de vivre près d'un lac magnifique et le devoir de le préserver. Il est donc très important que chacun et chacune d'entre vous se sente concerné, en adoptant entre autres de saines habitudes de vie. De plus, la renaturalisation des rives et des tributaires se poursuit cette année et il est très important d'atteindre le plus rapidement possible l'objectif de renaturalisation de toutes les rives dégradées sur une profondeur de 5 mètres. Par ailleurs, nous sommes toujours en attente des suites qui seront données à la demande de subvention déposée au Gouvernement du Québec à l'automne 2007 pour le projet d'un réseau collectif de traitement des eaux, et d'autres alternatives sont également à étudier.

Dans un autre ordre d'idées, l'automne dernier, on m'a mandaté pour réviser la signalisation de nos rues et plusieurs modifications ont été apportées, entre autres, au niveau des interdictions de stationner. Nous vous demandons donc d'y porter une attention particulière.

L'été 2008 marquera le Centenaire de construction de notre belle chapelle et le Comité organisateur de cet événement, dont je fais partie, travaille depuis plus de deux ans à la préparation d'activités spéciales et de travaux d'amélioration de la chapelle et de son terrain. Nous espérons que vous serez nombreux à participer aux différents événements prévus pour la célébration de cet anniversaire, qui sera clôturé par la messe de Noël du 24 décembre. Je vous invite à lire le message que le Comité vous adresse dans le présent Jaseur.

Le Conseil apporte son appui financier dans le cadre du Centenaire de la chapelle et vous êtes également invités à participer afin d'aider le Comité à la réalisation des travaux d'aménagement évalués à plus de 25 000 \$. Les travaux réalisés par le Comité en 2007 sont, entre autres : l'installation d'un éclairage extérieur de type LED avec couleurs contrôlées par ordinateur, l'amélioration du système électrique qui était désuet et dangereux, l'émondage de la haie en bordure du lac, etc. De plus, en juin, nous nous attaquerons à l'aménagement du terrain avant et du stationnement, à la pose d'un quai pour nous remémorer l'époque de l'arrivée des citoyens par le lac, au lettrage de la chapelle et à divers autres travaux pour compléter l'amélioration de la chapelle et de son terrain.

Je vous souhaite à tous un très bel été et soyez assurés que vous pouvez toujours compter sur mon implication et mon intérêt à défendre les dossiers de la Ville, dans le respect de la réglementation et de façon équitable pour tous les citoyens.

Au plaisir de vous rencontrer,

Hélène D. Michaud,
Mai 2008

Message des Conseillers(ères)

François Garon, conseiller district no 4

Chères citoyennes et chers citoyens,

La période estivale débutera très bientôt et les activités reprendront dans quelques semaines pour plusieurs d'entre vous.

Cette nouvelle saison s'annonce très occupée comme vous pouvez le constater à la lecture de la présente édition de votre journal municipal « Le Jaseur du Lac ».

Au chapitre des travaux publics, plusieurs chantiers de toutes sortes vont se réaliser cet été. C'est ainsi que quatre nouvelles trappes à sable seront installées sur certains tributaires afin de minimiser l'apport de sable entrant dans le lac.

Le conseil municipal entend également de procéder au nettoyage des différents fossés de canalisation situés sur son territoire et ceux de nos municipalités voisines et impliquera nécessairement le fait de devoir changer plusieurs tuyaux qui ne répondent plus aux normes actuelles.

En outre différents travaux de réfection de notre réseau routier seront réalisés dont le plus important consiste à la reconstruction d'une partie du chemin Tour-du-Lac Sud situé entre l'emprise de la piste cyclable et l'intersection de route 367.

Une bonne partie des coûts afférents à ce projet seront financés à même le montant reçu à titre de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. L'autre partie de ces coûts sera financée par un emprunt à court terme que la Ville entend décréter. Au total, le coût de ces travaux totalisera la somme de \$350 000.

Suite à ce rigoureux hiver qui nous avons connu, le barrage à la décharge du lac a aussi subi quelques avaries qui nécessiteront quelques réparations. Le Conseil a obtenu l'autorisation gouvernementale afin de procéder à certains travaux sur le déversoir du barrage.

Ces travaux se feront au cours de l'été principalement en période d'étiage et ne devraient pas influencer le niveau du lac.

Au chapitre de la sécurité publique, votre conseil a procédé à l'adoption de quatre règlements dont celui relatif aux feux à ciel ouvert. Informez-vous de la teneur de ces règlements auprès du bureau de la Ville et des autorisations à obtenir en de tels cas.



De plus, votre conseil municipal a procédé au cours de l'hiver dernier à l'adoption d'un règlement municipal visant l'ouverture du chemin de l'ancienne Gare, afin de permettre à nos citoyens motoneigistes d'avoir accès au sentier73.

Par ailleurs, comme certains d'entre vous le savent, certaines propriétés au lac se sont vendues à des prix dépassant le 500 000\$. L'offre et la demande au niveau du marché immobilier actuel favorise sans aucun doute l'augmentation de la valeur de nos propriétés sur le bord de l'eau.

Malgré cette augmentation de notre valeur foncière, j'ai toutefois constaté et cela à plusieurs reprises qu'il reste encore du ménage à faire sur plusieurs terrains.

Cet été, le Conseil entend porter une attention particulière à la présente situation y compris celle relative à la réglementation portant sur les ordures ménagères, notamment sur l'utilisation obligatoire de contenants fermés.

La saison estivale 2008 marquera également l'entrée en fonction d'un nouvel inspecteur municipal. Détenteur d'un certificat en architecture (2001), d'un baccalauréat en géographie (2004) et d'une maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional (2007) et fort d'une expérience de travail au sein de la MRC de la Jacques-Cartier, M. Guillaume Poulin a débuté ses fonctions le 2 juin 2008.

Les membres du Conseil et les employés municipaux se joignent à moi pour lui souhaiter la meilleure des chances dans l'exercice de ses fonctions.

François Garon
Maire suppléant

Service du greffe et de la trésorerie

Comptes de taxes 2008 – Rappel

1 septembre 2008: Quatrième et dernier versement de taxes

*Pour toute question sur un compte reçu, pour prendre une entente de paiement ou pour toute autre interrogation, communiquer avec nous au 875-4854. **Soyez assuré de notre disponibilité à bien vous servir !***

Séances du conseil municipal

16 juin	19h30	Base de Plein Air 4 Saisons
21 juillet et 18 août	19h30	Club Nautique
15 septembre	19h30	Base de Plein Air 4 Saisons
18 octobre,		
15 novembre	10h00	Base de Plein Air 4 Saisons
et 20 décembre		

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi: **9H00 À 16H30**
(fermé de 12h00 à 13h00)
Vendredi: **9H00 À 16H00**
(fermé de 12h00 à 13h00)

Vous pouvez en tout temps laisser un message sur le répondeur de la ville, nous vous retournerons votre appel dans les plus brefs délais.

**POUR TOUTE URGENCE;
COMPOSER LE 9-1-1.**

Vidange de fosses : composer le 875-4854 en laissant vos coordonnées ou bien contacter directement le service sanitaire Sani-St-Basile au numéro sans frais : 1-877-533-2775.

Analyse d'eau potable

Voici les dates auxquelles le service vous est offert cette année :

lundi le 30 juin lundi le 14 juillet lundi le 11 août

Voici la procédure à suivre :

Venir chercher au bureau municipal le ou les contenant(s) stérile(s) au plus tard le jeudi avant la date choisie :

- Prendre le prélèvement de votre eau le lundi matin, juste avant d'apporter votre contenant au bureau municipal entre 9h30 et 12h00 aux dates indiquées;
- Lorsque la firme nous communiquera le résultat, vous en serez informé;

- La Ville de Lac-Sergent paiera la firme pour les services et vous facturera le montant par échantillon (même procédé que la facturation de la vidange des fosses.

Le coût pour les analyses:

Eau potable (coliformes totaux et fécaux) :	20 \$ plus taxes applicables
Eau (nitrites - nitrates)	17 \$ plus taxes applicables

Ville de Lac-Sergent

1149, Tour-du-Lac Nord
Lac-Sergent (Québec)
G0A 2J0

Téléphone : 875-4854

Fax : 875-3805

**Courriels : lac-sergent@bellnet.ca
info@villelacsergent.com**





Québec, le 05 juin 2008

Plaisanciers, naviguez en toute sûreté!

La patrouille nautique de la Sûreté du Québec, qui voit à la sécurité des plaisanciers, désire les informer de quelques règles qui régissent les activités nautiques.

- Toutes les embarcations doivent posséder un système d'éclairage ou un feu blanc en tout temps à la tombée du jour (même les kayacs).
- Toutes les embarcations doivent contenir un nombre suffisant de vestes de flottaison (approuvées par Transport Canada) et de la bonne taille, selon le nombre de passagers à bord.
- Chaque propriétaire ou conducteur d'embarcation doit respecter sa capacité.
- Un certificat de compétence est exigé pour toutes les personnes nées après le 1er avril 1983, ainsi que pour toute personne désirant conduire une embarcation de moins de 4 mètres (13 pieds), munie d'un moteur. Des restrictions s'appliquent également aux conducteurs selon la force du moteur de l'embarcation.
- Il est interdit à une personne âgée de moins de 16 de conduire une motomarine.

La Sûreté du Québec vous incite à la prudence et vous rappelle que le code criminel s'applique de la même façon sur l'eau que sur les routes !

Pour plus de renseignements sur la sécurité nautique, vous pouvez consulter le site Internet de Transport Canada (www.securitenautique.gc.ca) ou composer le 1 800 267-6687.

Nous vous souhaitons à tous une excellente saison estivale !

Affaires publiques
Sûreté du Québec
District de Québec
(418) 623-6452

Message des inspecteurs

Benoît Gagné, inspecteur municipal par intérim



Bonjour à tous,

La saison estivale est enfin à nos portes et le temps est venu pour plusieurs de renouer avec notre magnifique coin de paradis. Pour plusieurs, la corvée du printemps est déjà terminée alors que pour d'autres, elle semble interminable. À ce sujet, j'aimerais vous rappeler que vous devez garder votre terrain propre en tout temps, que les abris temporaires d'hiver sont autorisés uniquement du 1^{er} octobre au 15 mai de chaque année et qu'il existe des règlements relatifs à l'entreposage du bois de chauffage. Il est aussi important que vos ordures ménagères soient remises dans des contenants fermés afin d'éviter que des animaux sauvages viennent se nourrir de vos déchets. Quant à ceux qui n'ont toujours pas encore affiché leur numéro d'adresse civique, voici quelques bonnes raisons de le faire :

- Cela simplifie de beaucoup le travail des ambulanciers, des pompiers et des policiers en cas de besoin;
- Cela est important lors du vidangage des fosses;
- Cela est obligatoire !

Pour ceux et celles qui voient en l'arrivée de l'été une belle occasion de faire la fête, je fais appel à votre civisme et à votre bon jugement afin que vous festoyez dans le respect de votre voisinage. Plusieurs règlements visent à promouvoir la quiétude des lieux comme par exemple l'interdiction des feux d'artifices et l'interdiction de tout bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos ou le bien-être d'une ou plusieurs personnes du voisinage.

Enfin, il est dans notre intérêt à tous de s'assurer du respect de la réglementation. Pour de plus amples informations concernant les divers règlements d'urbanisme de notre ville, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : 875-1083.

Je termine en vous souhaitant un très bel été !

Benoît Gagné
Inspecteur municipal par intérim

Message des inspecteurs

Éric Chamberland, inspecteur adjoint



Bonjour à tous,

Pour une deuxième année consécutive, la ville du Lac-Sergent m'a donné le mandat d'agir à titre d'inspecteur adjoint en charge de la tournée de vidange des fosses. Comme vous le savez probablement, les fosses septiques et les fosses de rétention défectueuses ont un impact majeur sur la qualité des eaux souterraines et puisque ces eaux aboutissent tous inévitablement dans le lac, il est dans l'intérêt de tous de s'assurer de leur bon fonctionnement. Je

vous rappelle que selon le règlement Q-2, r.8, les fosses septiques doivent être vidangées aux 2 ans pour les citoyens permanents et aux quatre ans pour les citoyens saisonniers. Cet été, la tournée débutera le 16 juin. Il est à noter qu'il est de votre devoir de vous assurer que vos fosses soient accessibles en tout temps, sans quoi vous vous exposez à recevoir une amende.

Éric Chamberland
Inspecteur adjoint

Félix-Antoine Boucher, inspecteur en environnement



Bonjour à tous,

Je me nomme Félix-Antoine Boucher, je suis étudiant en génie des eaux à l'Université Laval et votre ville m'a engagé pour la saison estivale à titre d'inspecteur en environnement afin de vous aider à protéger votre lac. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'aborde cet emploi sachant que la ville du Lac-Sergent est une des premières à prendre des actions concrètes en matière d'environnement, entres autres, par l'adoption des règlements 182 et 225 qui traitent respectivement de l'interdiction d'utiliser des fertilisants et de la renaturalisation des rives.

J'ai la certitude que vos efforts collectifs visant à réduire les apports en phosphore dans le lac préviendront le vieillissement prématuré du lac et que votre municipalité servira bientôt d'exemple aux autres. En effet, le phosphore est un élément chimique nécessaire à la croissance des plantes aquatiques et celui-ci est présent dans l'eau de manière naturelle en concentration si petite qu'il limite la croissance des plantes. Des études scientifiques vont jusqu'à affirmer qu'un seul kilogramme de phosphore dans l'eau peut entraîner la prolifération de 500 kilogrammes de matière végétale. Plusieurs conséquences découlent d'une telle production excessive de matière organique, entre autres :

- L'augmentation du taux de sédimentation du lac (la profondeur moyenne du lac diminue d'année en année) ;
- La diminution de la transparence de l'eau ;
- L'augmentation des probabilités d'observer des fleurs d'eau de cyanobactéries ;
- Nuisance aux embarcations motorisées.

Vous comprendrez qu'il est impératif de réduire vos apports en phosphore et le moyen le plus efficace pour réduire ceux-ci de manière significative est la renaturalisation de

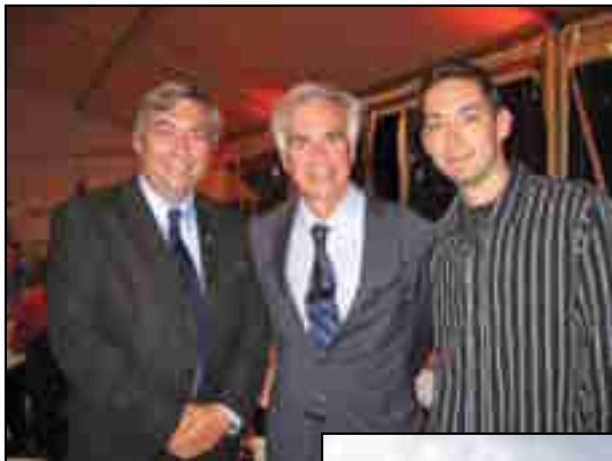
votre bande riveraine. Les arbres et arbustes que vous planterez agiront comme barrière naturelle et filtreront le phosphore à l'aide de leur système racinaire. Mon principal rôle en tant qu'inspecteur en environnement sera donc de m'assurer de la conformité des terrains à renaturaliser tel qu'il est stipulé dans le règlement 225. Je vous rappelle que selon ce règlement, tous les riverains des tributaires doivent renaturaliser sur une distance de deux mètres dès cet été et que tous les riverains (tributaire et rive) devront renaturaliser jusqu'à cinq mètres d'ici 2010.

J'invite tous ceux qui vont planter des arbustes dans leur bande riveraine cet été à effectuer un plan de renaturalisation sur papier (croquis de votre terrain et des endroits où vous aller mettre en terre vos plants) et de communiquer avec moi afin que je m'assure de la conformité de celui-ci. Une fois vos arbustes plantés, j'irai vérifier à nouveau votre aménagement et je vous remettrai votre certificat de conformité. Je suis conscient que certains terrains nécessitent un plan particulier de renaturalisation alors n'hésitez pas à faire appel à mes services en cas de doute. J'effectuerai aussi un suivi de la plantation qui a eu lieu l'été dernier alors ne soyez pas surpris si vous me voyez inspecter sur votre terrain. Vous pouvez communiquer avec moi par téléphone au 875-1083 ou encore via internet à l'adresse suivante : felix-antoine.boucher.1@ulaval.ca.

Au plaisir de vous rencontrer,

Félix-Antoine Boucher
Inspecteur en environnement

La ville de Lac-Sergent présente aux fêtes de la Rochelle



Du 1^{er} au 8 mai dernier, se déroulaient à La Rochelle (France), des fêtes visant à souligner les 400 ans de la Ville de Québec.

Parmi les activités, soulignons le départ de la Transat La Rochelle-Québec avec la participation du grand voilier Le Bélem et de 45 concurrents (qui arriveront à Québec le 24 juin), de même que l'inauguration du Jardin des Cousins près de la cathédrale ainsi que du Centre d'interprétation « Embarquez-vous pour la Nouvelle-France ».

Le Fichier Origine a été intégré au sein d'une borne informatique interactive dans l'exposition du Centre d'interprétation. Ce fichier, propriété de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, vise à recenser et documenter par les actes de naissances, de mariages, de décès ou notariés, le lieu d'origine des 10 000 pionniers ou de leurs familles qui ont quitté la France pour s'établir en Nouvelle-France entre 1608 et 1850. Avec 500 inscriptions au départ, le fichier contient dix ans après, plus de 5 000 fiches. En d'autres termes, nous

avons retrouvé trace en France, dans les actes d'état civil ou notariés, de la moitié de nos ancêtres. Quant à l'autre moitié, bien que nous connaissions leur nom et parfois leur lieu d'origine, aucun document n'a encore été découvert en France attestant de cette origine. Les recherches se poursuivent.

C'est en sa qualité de président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, que le maire de Ville de Lac-Sergent, M. Denis Racine, et son fils Pierre-Alexandre qui l'accompagnait, a été invité à participer aux célébrations. Sans qu'il n'en coûte un sou aux contribuables sergentois, le maire a affiché fièrement tout au long de son séjour, son épinglette aux armes de la Ville et a abondamment présenté la municipalité.

Besoin d'un transport ?

- Places disponibles dans les autobus des transports scolaire, adapté et du Centre de jour;
- Autobus vers Québec une fois par mois au départ de Saint-Raymond, Saint-Basile & Pont-Rouge.
- Pour obtenir une place en covoiturage;
- Pour offrir des places disponibles dans votre véhicule.

Heures d'ouverture: lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h & 13 h à 16 h 30

418 329-3686
ou sans frais : 1 877 329-3686

www.transportportneuf.com

transportportneuf@cspportneuf.qc.ca



En collaboration avec le Comité des loisirs et de la culture, l'Association nautique et la Ville de Lac-Sergent



CLUB DE MARCHÉ

Jour : MARDI SOIR

Date : Du 3 juin au 16 septembre 2008

Heure : 19h00

Lieu de rencontre :
Au CLUB NAUTIQUE (porte avant)

Vous avez le goût de bouger un peu en vous promenant dans la nature autour du lac et les environs? Alors venez marcher avec nous.

Cette activité physique s'adresse à tous, peu importe l'âge ou le niveau de forme physique.

Selon le nombre de personnes et leur habitude à la marche, il sera possible de marcher soit 2 ou 5 kilomètres.

Nous vous attendons en grand nombre !

D'ici là, pour plus d'informations, contacter l'organisatrice de cette activité.

Personne à contacter : Sylvie Laverdière

Téléphone : (418) 875-2597

Messagerie : Sylvie.laverdiere@ca.ey.com

Association pour la protection de l'environnement du lac sergent



www.appels.ca
appels@cite.net
418-875-4717

Vision et mission – Version 2008

Vision :

Les membres de l'APPELS partagent des valeurs axées sur la protection de leur lac, du milieu naturel qui l'entoure et de l'environnement en général. Ils accordent également beaucoup d'importance aux valeurs qui se rattachent à la collectivité et aux valeurs humaines fondamentales que sont le respect et l'harmonie. Notre vision est donc celle d'un lac en santé, dont l'eau est de bonne qualité et assure les usages récréatifs sains, un milieu aquatique naturel où on limite les perturbations au minimum. Son bassin versant est sain et l'occupation humaine respecte sa capacité de soutien. Notre vision est aussi celle d'une petite communauté qui continue à vivre et s'épanouir, en équilibre avec ce milieu. Face au constat de fragilisation extrême du lac, il y a toutefois urgence d'agir. Nous en sommes tous responsables, c'est notre bien commun.

Mission :

Notre mission est de documenter l'état du lac et de son bassin versant, de sensibiliser, éduquer et informer la population et d'intervenir concrètement par des actions publiques et des réalisations concrètes, sur le terrain. Nous voulons promouvoir le concept de limite de capacité de soutien et œuvrer à y ajuster un développement en équilibre avec son milieu naturel, promouvoir la gestion par bassin versant et forcer l'harmonisation des actions, promouvoir une approche environnementale « holistique » : Restauration, Conservation (milieu naturel, ressources, diversité), Réduction (polluants, éléments nutritifs, activités néfastes).

Activités – Été 2008

Renaturalisation, distribution d'arbustes et d'arbres :

La distribution des arbustes destinés à la renaturalisation des rives du lac et de ses tributaires avait lieu samedi, le 31 mai et dimanche, le 1^{er} juin. Lors du même événement, nous avons également distribué des arbres fournis gratuitement par la CAPSA. Au total, 2829 plants ont été distribués. L'inspecteur vert complètera la tournée des résidences qui nous permettra de mettre au point les prochaines étapes de cette grande opération qui vise éventuellement la renaturalisation d'une bande riveraine d'au moins 5 mètres autour du lac et en bordure de ses tributaires.

Affiches de sensibilisation :

Des affiches visant à démontrer des actions à faire pour la conservation de notre lac ont été conçues et seront installées à des points stratégiques de la municipalité. De plus, de petites affichettes pouvant être utilisées à domicile seront également remises aux membres qui s'inscriront cette année.

Guide de bonne pratique :

Ce guide regroupe un bon nombre d'informations utiles à toute personne soucieuse de préserver l'environnement de son lac. Distribué gratuitement cette année, avec l'Info-Club, samedi, le 7 juin.

Débats de l'APPELS :

En 2008, l'APPELS organise deux débats publics qui auront lieu au Club Nautique. Le premier portera sur les embarcations à moteur et sera mené le lundi 7 juillet à 19h30. Le second portera sur le développement urbain à Ville de Lac-Sergent et se tiendra le lundi 28 juillet à 19h30. Réservez vos soirées et venez faire entendre votre opinion!

Autres activités :

L'APPELS poursuivra évidemment les projets déjà entamés : renaturalisation, monitoring du lac, participation à l'encadrement du personnel de Ville de Lac-Sergent en matière d'environnement et bien d'autres encore. Consultez notre plan d'action 2008 sur le site www.appels.ca

Devenez membre de l'APPELS

Contribuez à cet effort collectif de sauvegarde de notre patrimoine naturel (20 \$ / famille / année). Cette année, les membres recevront une carte de membre et une affichette de sensibilisation. De plus, ils pourront participer à notre assemblée générale annuelle (en août, la date sera précisée au cours de l'été) et recevront notre bulletin périodique d'information. Vous trouverez ci-joint copie de notre formulaire d'inscription (aussi disponible sur notre site). Merci!

Bon été 2008 à tous et ... Bonne plantation!

Le C.A. de l'APPELS

Formulaire d'inscription :



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SERGENT
10, rue de l'orée des Bois, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier G3N 0W8
www.appels.ca appels@cite.net 418-875-4717

INSCRIPTION COMME MEMBRE FINISSANT LE 30 AVRIL DE CHAQUE ANNÉE

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Autres membres à inscrire à la même adresse :

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Adresse de correspondance :

No _____ Rue, Ave, Boul. _____ App. _____

Ville _____ (Québec) Code postal _____ Tél.: 418- _____ - _____

**Adresse dans le bassin versant (Lac Sargent, Saint-Raymond, Sainte-Catherine-de-la Jacques-Cartier)
si différente de l'adresse de correspondance :**

No _____ Rue, Ave, Boul. _____ App. _____

Ville _____ (Québec) Code postal _____ Tél.: 418- _____ - _____

Adresse courriel pour recevoir de l'information de l'Association durant l'année :

_____ @ _____

MONTANT JOINT : _____



Mot du commodore

de l'Association Nautique du lac Sergent

En tant que commodore 2008 de l'Association Nautique, il me fait plaisir de vous inviter à participer aux activités qui auront lieu au Club Nautique cet été. Consultez le calendrier afin de connaître toutes les activités qui vous sont offertes. Elles sont nombreuses et sauront permettre à toute la communauté de découvrir un milieu de vie très agréable. Il n'en tient qu'à vous de connaître la joie de vivre au lac Sergent!

Pour le camp de jour et le canoë-kayak, les inscriptions auront lieu le 14 juin de 13h30 à 15h30 au Club Nautique. Inscrivez vos enfants, ils passeront ainsi un été inoubliable au lac avec des amis et des journées bien occupées. Notre moniteur chef et notre entraîneur chef ainsi que leur équipe se feront un plaisir de les accueillir avec enthousiasme.

Vous êtes nouveau au lac? Vous connaissez peu nos activités? Osez faire un pas et venez participer. Venez nous rencontrer, vous en serez ravis!

Inscrivez à votre agenda la « Soirée du commodore ». Souper filet mignon de très haute qualité sur charbon de bois et soirée dansante, classique incontournable pour bien débiter l'été, le samedi 28 juin. Réservez tôt votre place car elles sont limitées. Des billets seront en vente lors de l'inscription du camp de jour. Le dimanche 13 juillet, après la messe du centenaire, venez déjeuner au Club Nautique pour le brunch de l'Association Nautique et du centenaire de la chapelle. Le 19 juillet à 18h00, ne manquez pas notre soirée thématique « Les pirates », comprenant souper traditionnel du réputé Brynd smoke-meat et soirée costumée envoûtante, qui vous plongera à l'époque de la piraterie. Participez aussi à la fête de la St-Jean le 21 juin, la fête de la famille le 23 août, la journée sans moteur le 6 juillet, les soirées cinéma ainsi que toutes les autres activités sportives ou sociales et vous découvrirez pourquoi il fait si bon vivre au lac Sergent!

En profitant de quelques unes ou plusieurs de ces activités, vous aurez peut-être le goût de vous impliquer et ainsi perpétuer ces moments inoubliables, possibles grâce aux bénévoles de l'Association Nautique et du comité des loisirs et de la culture du lac Sergent. Toutes ces activités ont lieu à votre Club Nautique. Amusez-vous et profitez bien de votre été 2008!

Denis Verret
Commodore

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14 Inscriptions Club nautique* 13h30 à 15h30
15	<div style="border: 2px solid black; padding: 5px;"> <p><i>*Le 14 juin, lors de l'inscription au Club Nautique, ne pas oublier d'apporter les cartes d'assurance maladie du Québec pour chaque inscription. Aussi, les parents doivent obligatoirement fournir leur numéro d'assurance sociale pour obtenir le relevé 24 (frais de garde).</i></p> </div>					21 Fête de la St-Jean- Baptiste Club nautique
22	23 Début des activités camp de jour 9h30	24 activités camp de jour 9h00	25	26 Party Hot-dogs (enfants et parents) 17h00	27	28 Soirée du Commodore 18h00
29	30					

Juillet 2008

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Réunion d'information canoë-kayak 19h30	2 Soirée Cinéma 20h00	3	4	5 Régate Trois-Rivières
6 Journée sans moteur, classique de voile & traversée du lac	7 Les Débats de l'APPELS : Embarcations Motorisées 19h30	8	9 Soirée Cinéma 20h00	10	11	12 Régate Lac Beauport
13 Messe du Centenaire 10h00 Brunch du V-C 11h00	14	15	16 Bingo de la Mission 19h00	17 Exposition d'art de la Chapelle Vernissage 17h00	18	19 Soirée thématique PIRATES 18h00
20	21 Séance du conseil municipal 19h30	22	23	24	25	26 Régate Lac Sergent
27 Clôture de l'exposition d'art de la Chapelle	28 Les Débats de l'APPELS : Développement Urbain au Lac 19h30	29	30 Soirée Cinéma 20h00	31		

De juin à août, le chalet et le resto-collation "l'Aqua-bar" du club nautique seront ouverts de 19h à 21h du lundi au jeudi. Les équipements du Club nautique seront accessibles en soirée pour vos loisirs (volley-ball, badminton, basket-ball, etc.).

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 Tournoi de Golf 2008
3 Course De voile 13h00 Club Nautique	4	5	6 Soirée Cinéma 20h00	7 Soirée d'Adieu	8 Fin activités camp de jour	9 Championnat de Division Bassin Olympique
10 Championnat de Division Bassin Olympique	11	12 Réunion ville	13 Réunion ville	14	15 Championnat provincial Lac Beauport	16 Championnat provincial Lac Beauport
17 Championnat provincial Lac Beauport	18 Séance du conseil municipal 19h30	19	20	21	22	23 Fête de la Famille au club Nautique
24	25	26	27 Championnat Canadien Dartmouth	28 Championnat Canadien Dartmouth	29 Championnat Canadien Dartmouth	30 Championnat Canadien Dartmouth
31						

Septembre 2008

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6 Assemblée générale 11h00 Soirée Méritas 19h00
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Services Matrec inc
(418) 268-4816

Municipalité de
Lac-Sergent

D = Déchets
S = Sapins

F = Herbes et feuilles
R = Recyclage

M = Objets volumineux (Monstres)

Janvier 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	S	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Mars 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Dim 1 Dim 2	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre 2008

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre 2008

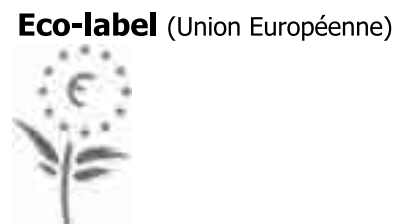
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

La sauvegarde des lacs - Bien choisir ses produits de nettoyage!

**IMPORTANT
ÉVITEZ SURTOUT
LES PHOSPHATES !**

Méthode simple : Choisir par accréditation reconnue

Les programmes environnementaux reconnus prennent une approche globale et évolutive dans la certification des produits. Les produits nocifs ou suspects ne sont pas permis, la biodégradabilité des produits utilisés est assurée et les méthodes de certification elles-mêmes sont rigoureusement contrôlées.



Méfiez-vous des logos improvisés qui ne font pas partie des programmes officiels ci haut!

Note : La Biodégradabilité OCDE indique seulement que le produit est biodégradable. Le phosphore est parfaitement biodégradable, pourtant c'est le problème principal qui menace nos lacs. La biodégradabilité n'assure pas l'innocuité du produit.

Les entreprises suivantes offrent une gamme complète de produits sans phosphate et sans produit chimique dommageable pour l'environnement et votre santé.

■ **Les nettoyeurs Lemieux** www.nettoyants-ecolo-lemieux.com

Produits locaux. Le contenu est affiché sur leur site Web.
Plusieurs produits sont présentement en voie de certification ECOLOGO.

■ **Biovert** www.prolav.com

Entreprise québécoise. Biovert a l'intention de certifier tous ses produits sans exception. Disponibles partout.
Nouveau : Pastilles pour lave-vaisselle efficaces, sans phosphate.

■ **Nature Clean de Frank T. Ross** www.naturecleanliving.com

Produits canadiens. Tout ces produits sont d'excellents choix et plusieurs sont déjà certifiés. Le détergent à lave vaisselle en poudre et le nettoyeur pour carrelage lavent particulièrement bien. Le nettoyeur pour BBQ nettoie bien les bateaux.

■ **Simply Clean** www.simplyclean.ca

Produits canadiens. Contenu affiché. Excellent choix.

■ **ATTITUDE par BioSpectra** www.labonneattitude.com

Disponible en vente libre partout. Nouvelle marque, 100% certifiée ECOLOGO.

Acheter c'est voter !

En achetant ces produits, vous encouragez les entreprises à développer et à promouvoir des produits écologiques. Cela augmentera la disponibilité, le choix et réduira le prix et nos effets sur l'environnement.

Plus en détails...

Les produits de nettoyage que nous utilisons sont efficaces et économiques, parce qu'ils contiennent des produits chimiques puissants et peu coûteux. Ces produits sont particulièrement dommageables dans les milieux fragiles que sont les lacs et cours d'eau. De plus, la santé humaine peut en être affectée; irritations, allergies et même cancers.

Quelques produits chimiques particulièrement dommageables pour les lacs (en ordre d'importance) :

- Le **phosphore** est l'élément principal responsable de la croissance des plantes, des algues et des cyanobactéries dans nos lacs et cours d'eau. Le PTS (Phosphate trisodique, ou TSP) est du phosphate pur qu'on peut nous recommander pour la préparation des surfaces de notre chalet pour la peinture. Les phosphates se retrouvent toujours dans les détergents à lave-vaisselle, ce qui sera éventuellement interdit.
- Le **chlore** est utilisé dans les détergents et les produits de nettoyage. Le chlore peut détruire la flore bactérienne de votre champs d'épuration, nuisant à son efficacité. De plus, le chlore se combine avec l'azote dans l'environnement pour produire les **chloramines**, des produits cancérigènes. Le chlore est aussi responsable de la corrosion métallique et aide à libérer les métaux lourds tels que le plomb et le mercure, les rendant assimilables par la flore et la faune aquatique.
- L'**acide sulfamique** est utilisé dans les produits de nettoyage pour bain/douche. Il peut être toxique pour la faune aquatique.
- Les **NTA** précipitent le calcium et le magnésium et persistent longtemps dans les milieux aquatiques. Les EDTA sont interdits et les NTA le seront en 2010.
- Les dérivés **éthoxylés du nonylphénol** (NPE, NP4, NP7, NP8, NP9,..) se retrouvent surtout dans les produits de nettoyage et dégraissants. Puissants spermicides, ces produits féminisent les poissons mâles dans les lacs. Ils seront interdits à partir de 2010.
- Les **solvants pétroliers** sont souvent employés dans les savons à vaisselle pour dissoudre les graisses. Ces produits se dégradent lentement, forment des films à la surface de l'eau et peuvent contribuer à la pollution atmosphérique.
- Les **phthalates** peuvent se retrouver dans les produits, shampoings et savons. Leur biodégradation est longue et favorise la bioaccumulation.
- L'**ammonium quaternaire** est utilisé souvent dans les assouplisseurs de tissus et de cheveux. Il est un biocide pour la faune aquatique et sera éventuellement interdit.

*Et ce n'est que quelques exemples des produits chimiques présents dans les produits nettoyants. En fait, la liste des produits est très longue et elle s'allonge d'année en année. C'est pourquoi nous vous recommandons de choisir par accréditation. Si vous voulez en savoir plus, consultez les critères d'accréditation du programme **ECOLOGO** <http://www.ecologo.org/>*

Un problème de taille: l'affichage du contenu des produits

Il n'est pas obligatoire au Canada de déclarer le contenu des produits de nettoyage sur l'emballage comme en Europe. De plus, les grandes marques boudent les programmes environnementaux et font un lobby intensif auprès de nos élus. Les entreprises écologiques tels que *les Produits Lemieux, Biovert, Nature Clean et Simply Clean*, adhèrent à ces programme et affichent fièrement le contenu de leurs produits. Encourageons les entreprises qui adoptent volontairement ce principe en achetant leurs produits.

Rédaction et recherche : Paul Isabelle, directeur, **APPELS** - Association Pour la Protection de l'Environnement du Lac Sergent. www.appels.ca

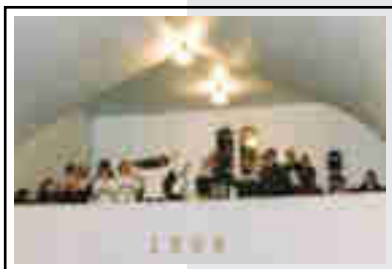
En collaboration avec : la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne www.capsa-org.com

*Pour distribution générale avec ou sans crédit ou consentement.



2008 CENTENAIRE DE LA CHAPELLE

NE MANQUEZ PAS LES ACTIVITÉS QUI MARQUERONT LE CENTENAIRE DE LA CHAPELLE CET ÉTÉ !



LA MESSE DU CENTENAIRE SUIVIE DU BRUNCH DE L'ASSOCIATION NAUTIQUE

Dimanche le 13 juillet à 10h. La messe sera célébrée par Mgr. Couture.
La musique et le chant seront assumés par la chorale du centenaire.
La messe sera suivie d'un vin d'honneur à la chapelle et du brunch annuel de l'Association nautique au Club Nautique.

L'EXPOSITION D'ART À LA CHAPELLE

Une occasion unique de venir admirer des oeuvres réalisées par des artistes amateurs et professionnels tout en prenant le temps d'admirer la beauté de notre chapelle.

Vous êtes toutes et tous conviés au **vernissage de l'exposition,**
à 17h le jeudi 17 juillet.

La chapelle sera ouverte de 14h à 16h30 les 18, 19, 20 et 25, 26, 27 juillet pour l'exposition.



LES MESSES « FAMILIALES » Inscrivez-vous le plus tôt possible !!!

Vous voulez saisir l'occasion des 100 ans de la chapelle pour organiser une réunion de famille? Vous aimeriez aller à la messe en famille et contribuer à l'animation de cette messe par une lecture, de la musique, du chant, ou en partageant un souvenir important? Il sera possible de le faire cet été, dans le cadre des messes régulières du samedi soir (19h30) et du dimanche matin (10h).

Comment faire:

- Contacter monsieur Laurent Langlois le plus tôt possible pour vous inscrire. laurent@derytele.com
Les messes débutent le 15 juin et se terminent le 14 septembre.
- Indiquer la date de la messe, le nombre de personnes et le type d'animation que vous prévoyez.
- Une fois la compilation faite, monsieur Langlois vous contactera pour vous indiquer si vous serez la seule famille présente à cette messe et pour vous donner des informations supplémentaires.

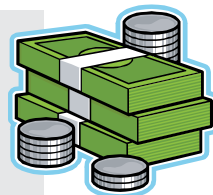
LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT



Faites parvenir vos dons à monsieur Henri Gariépy, syndic, 45 Chemin des Pins, Lac Sergent, (Québec) G0A 2J0.

Les dons serviront à défrayer le coût des travaux d'aménagement du terrain de la chapelle. Le nom des donateurs apparaîtra sur un document commémoratif affiché à l'intérieur de la chapelle. Nous vous remercions de votre contribution.

Libellez votre chèque à l'ordre de: Desserte du Lac Sergent



Pour toute information supplémentaire, svp contacter Laurent Langlois, au 875-4509 ou à laurent@derytele.com